

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2019

RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION DES JURIDICTIONS - (N° 1549)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon, Mme Ressiguié,
Mme Rubin, M. Ruffin, Mme Taurine, M. Quatennens et les membres du groupe La France
insoumise

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.